

Table des matières

Préface

Introduction

1. Déviance et délinquance
2. Le délinquant sexuel
3. L'infraction sexuelle, un obscur objet du désir
4. Paradoxalité du consentement sexuel
5. Ambiguïté de la délinquance sexuelle
6. Dangereuse socialité

I. Définition des principales infractions à caractère sexuel

1. Les principales infractions à caractère sexuel
 - L'attentat à la pudeur
 - Le viol
 - La pornographie infantile
 - Le tourisme sexuel
2. Les circonstances aggravantes
3. Définition médicale de la violence sexuelle
4. Statistiques

II. Qui sont les délinquants sexuels et pourquoi le sont-ils devenus ?

III. Les sanctions et mesures prévues à l'encontre des délinquants sexuels

1. Les auteurs majeurs d'infractions à caractère sexuel
 - Première hypothèse : l'auteur de l'infraction est considéré comme responsable de ses actes
 - Deuxième hypothèse : l'auteur de l'infraction n'est pas considéré comme responsable de ses actes
2. Les auteurs mineurs d'infractions à caractère sexuel
3. Les banques de données judiciaires et policières
 - Le casier judiciaire central
 - Les banques de données ADN
 - Les banques de données établies et utilisées par les services de police

4. Droit comparé : le cas du Canada

Introduction

Classification des établissements pénitentiaires

IV. La prise en charge des délinquants sexuels

1. Les auteurs majeurs d'infractions à caractère sexuel

Première hypothèse : l'auteur de l'infraction est considéré comme responsable de ses actes

Deuxième hypothèse : l'auteur de l'infraction n'est pas considéré comme responsable de ses actes

2. Les auteurs mineurs d'infractions à caractère sexuel

Première hypothèse : l'auteur de l'infraction ne souffre pas de troubles mentaux

Deuxième hypothèse : l'auteur de l'infraction souffre de troubles mentaux

3. Droit comparé : le cas du Canada

Programmes correctionnels

Programmes pour délinquants sexuels

V. La récidive

1. La récidive en chiffres

2. L'évaluation du risque de récidive

VI. La prévention

VII. La victime

Les grands axes de la politique en faveur des victimes

1. Un traitement correct de la victime dans la procédure et une prévention de la victimisation secondaire

2. Une aide psychosociale

3. La place de la victime pendant l'exécution de la peine

4. La réparation matérielle du dommage

Conclusions